

HANDICAP 10/03/2025

Un Pôle ressources pour un meilleur accueil des enfants en situation de handicap

Permettre aux enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, de bénéficier d'un accueil adapté dans une structure de droit commun comme un site périscolaire, un centre de loisirs, ou encore un relais petite enfance... C'est l'objectif du Pôle ressources handicap du Haut-Rhin (PRH 68), créé en janvier et dont l'objectif est d'accompagner ces structures d'accueil vers plus d'inclusivité.

Christophe Schmitt

JOURNALISTE-REPORTER-VIDÉASTE



L'équipe du Pôle ressources handicap du Haut-Rhin accompagne les structures qui accueillent des enfants vers plus d'inclusivité. —Christophe Schmitt

Les crèches, centres de loisirs, services jeunesse, ou encore sites périscolaires accueillent des enfants tout au long de l'année. Pas toujours adaptés à l'accueil d'enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, ces lieux peuvent désormais bénéficier du soutien du Pôle ressources handicap du Haut-Rhin (PRH 68), créé en janvier dernier. « Notre objectif est de réduire les inégalités, en accompagnant ces structures collectives qui accueillent des enfants », confie Elise Margraff, la cheffe de service du PRH 68. Concrètement, les trois salariés du PRH vont à la rencontre des professionnels du Haut-Rhin, pour les informer et identifier les problématiques pour mieux y répondre. « Cela va plus loin que la simple installation d'une rampe d'accès, des aménagements visuels et sonores peut aussi être imaginés, poursuit Elise Margraff. Les adaptations mises en place pour les enfants à besoins spécifiques sont bénéfiques à tous les enfants. »

Accompagnement et adaptation des pratiques

« Nous sensibilisons aussi les personnels de ces structures aux différents types de handicap et de besoins, que ce soient des handicaps physiques, moteurs ou sensoriels, mais aussi des troubles du comportement ou du neurodéveloppement », complète Camille Gruninger, la coordinatrice du PRH. « Nous proposons un appui téléphonique pour conseiller les professionnels et les rassurer dans leurs pratiques », poursuit Laetitia Prax, qui intervient auprès des 0-6 ans. « Sur le terrain, nous les conseillons en termes d'accompagnement, de pédagogie, ou encore d'adaptation des pratiques, souligne Amand Lombard, qui intervient auprès des 6-17 ans. Nous avons d'ailleurs mis en place des outils qui peuvent être généralisés à tous les enfants. »



Plusieurs outils permettent de mieux répondre aux enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques. —Christophe Schmitt

Mallette pédagogique et séances de sensibilisation

L'équipe de trois personnes, issues des associations Marguerite Sinclair, Adapei Les Papillons blancs d'Alsace et Au fil de la vie, a ainsi mis en place une mallette pédagogique donnant un aperçu des aménagements réalisables pour plus d'inclusivité : casque antibruit pour réduire le stress sonore, minuteur visuel pour permettre aux enfants de mieux gérer leur temps, frises pour mieux se repérer le long de la journée, objets sensoriels... « Ce sont des petits aménagements, pour rassurer les enfants à besoins spécifiques », précise Camille Gruninger. L'équipe du PRH propose aussi des séances de sensibilisation sur-mesure, ainsi que des immersions dans des lieux inclusifs. « Les professionnels peuvent nous solliciter, s'ils souhaitent donner une autre dimension d'inclusion à leur projet. Nous pouvons également participer à la création d'établissements », poursuit la coordinatrice.

À destination des professionnels

Créé en janvier 2025 à destination des professionnels de l'enfance, le PRH 68 est né d'un appel à projets de la CAF du Haut-Rhin. Porté conjointement par les associations Marguerite Sinclair, Adapei Les Papillons blancs d'Alsace et Au fil de la vie, il est co-financé par la Caf du Haut-Rhin, la CEA, la Mutualité sociale agricole et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport. « *L'inclusion doit devenir une réalité concrète sur le terrain, il s'agit de bâtir ensemble un environnement bienveillant*, conclut le président de la CAF du Haut-Rhin, Luc Chervy. *L'inclusion ne doit pas être une exception mais une évidence !* »

+ d'infos au 03 89 32 81 50, sur [LinkedIn](#) ou par mail : contact@prh68.fr

Publié le 10 mars 2025